

Encadré

Rapport sur la santé dans le monde 2000. Pour un système de santé plus performant. OMS, Genève, 2000 (1).

L'OMS a élaboré dans son rapport 2000 un indice de réalisation globale des objectifs qui agrège **les résultats** (état de santé mesuré par l'espérance de vie sans incapacité à la naissance et score de réactivité) et **l'équité de la contribution financière**. Chaque critère de résultat est apprécié dans les 2 dimensions qualité (niveau global ou moyen atteint) et équité (dispersion ou non des résultats entre les groupes de population). La valeur finale de l'indice est obtenue après application de coefficients préalablement déterminés par une enquête auprès d'un panel de 1006 personnes ressortissantes de 120 pays (tableau). L'indice obtenu est une valeur absolue, qui montre jusqu'à quel point un pays a atteint les différents objectifs.

Pondération des différents critères pour le calcul de l'indice de réalisation des objectifs

Critère	Pondération
Santé (EVS)	
• Niveau global ou moyen	0,25
• Distribution (équité)	0,25
<i>Total</i>	<i>0,50</i>
Réactivité	
• Niveau global ou moyen	0,125
• Distribution (équité)	0,125
<i>Total</i>	<i>0,25</i>
Equité de la contribution financière	<i>0,25</i>

Pour mesurer la performance de chaque système, l'OMS compare les résultats obtenus avec les résultats « théoriques », résultats qu'on pourrait atteindre, compte tenu des ressources disponibles dans le pays, estimés par une modélisation. A l'issue de ces derniers calculs, le système de santé français a obtenu le meilleur score, décrochant ainsi aux yeux de l'OMS la médaille d'or, devant l'Italie et Saint-Marin !!!